



VILLE DE LEVALLOIS

REPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

Caisse des Écoles

DÉLIBÉRATION N° 7

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SÉANCE DU 10 AVRIL 2025 ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■

OBJET : Collecte de subvention auprès de la Région Ile de France « Ça coule de source »

Nombre de Membres composant le Conseil d'Administration
Nombre de Membres présents à la séance

13
8

Le Conseil d'Administration de la Caisse des Écoles de Levallois-Perret, dûment convoqué le vingt-cinq mars, s'est réuni le dix avril deux mille vingt-cinq sous la présidence de Madame Laurence BOURDET-MATHIS, Adjointe au Maire, Vice-Présidente de la Caisse des Écoles.

Etaient présents :

Madame Mélissa VARCHOSAZ , Monsieur Yvon LEVECQ, représentant le Conseil Municipal

Monsieur Pierre CHASSAT, Madame Julie EBMEYER, Madame Mélanie ROLLAND, Monsieur Frédéric DUPONT, administrateurs

Madame Anne SARLOTTE, Directrice d'école primaire, Monsieur Ludovic BORDES, Directeur d'école primaire, représentant Madame Jeanne BARRAU, Inspectrice de l'Éducation Nationale.

Étaient Représentés : Madame Martine ROUCHON par Madame Mélanie ROLLAND
Madame Marie COMBELLE par Monsieur Yvon LEVECQ

Lesquels formant la majorité des membres pouvant délibérer valablement, conformément au chapitre 3 des statuts.

Accusé de réception en préfecture
092-269200770-20250410-7-DE
Date de télétransmission : 15/04/2025
Date de réception préfecture : 15/04/2025

COLLECTE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE
DANS LE CADRE DU BUDGET PARTICIPATIF ECOLOGIQUE
« Acquisition de fontaines à eau »

Le Conseil d'Administration de la Caisse des Écoles réuni en séance le 10 avril 2025,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.1111-10 et L.2334-42,

Vu le rapport n°CP 2024-286 présenté par Madame la Présidente du Conseil Régional d'Île-de-France,

Vu la délibération de la Commission Permanente du Conseil Régional d'Île-de-France, n°CP 2024-286 du 27 septembre 2024 portant sur le budget participatif écologique 6^{ème} édition,

CONSIDÉRANT que ce dispositif vise à subventionner des opérations et projets, à moderniser, et à renforcer des initiatives contribuant à lutter contre le réchauffement climatique,

CONSIDÉRANT que la Caisse des écoles de Levallois souhaite réduire l'utilisation des bouteilles en plastique au sein des établissements Petite enfance afin d'installer des fontaines à eau murales autonomes,

CONSIDÉRANT que le coût estimé de l'acquisition des fontaines à eau est de 12 936 € HT pour équiper les cinq établissements Petite enfance et qu'un montant de 9 000 € de subvention peut être sollicité, en respectant le cumul maximum de 80% de subvention autorisé,

CONSIDÉRANT que ce projet est d'intérêt général et local,

CONSIDÉRANT que le Conseil Régional d'Île-de-France a alloué une subvention d'investissement au titre du dispositif « Budget participatif écologique – 6^{ème} édition » à la Caisse des écoles pour cette opération,

DÉCIDE

ARTICLE 1^{er}: D'autoriser Madame le Maire, ou l'Adjoint délégué, à collecter cette subvention d'investissement d'un montant de 9 000 € au titre projet « Ça coule de source » auprès du Conseil Régional,

ARTICLE 2 : De s'engager sur une participation minimale du montant total du projet selon les dispositions légales en vigueur,

ARTICLE 3 : D'imputer les recettes correspondantes au budget de la Caisse des Ecoles,

ARTICLE 4 : D'autoriser Madame le Maire, ou l'Adjoint délégué, à signer tout acte relatif à cette demande de subvention.

Accusé de réception en préfecture 092-269200770-20250410-7-DE Date de télétransmission : 15/04/2025 Date de réception préfecture : 15/04/2025
--

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Et ont signé, au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,

Laurence BOURDET-MATHIS

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'L' followed by a long horizontal stroke and a large loop.

Adjointe au Maire
délégée à la Vie scolaire et Périscolaire,
Vice-Présidente de la Caisse des Écoles